



Paris, le 8 novembre 2013

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

Intersyndicale
SPM 1^{ère}

SAINT-PIERRE

Mesdames, Messieurs,

Suite à votre entretien avec mon collaborateur, M. CAMBRAY, j'ai bien pris connaissance de votre mouvement et de vos inquiétudes que, du reste, je partage.

Vous connaissez l'attention toute particulière que je porte à la préservation des emplois locaux, mais également à l'avenir d'Outre-mer Première et de ses stations locales.

Je suis convaincue de la nécessité de pérenniser la mission des antennes d'Outre-mer Première dans chaque territoire ultramarin et je suis déterminée à défendre l'emploi des personnels.

Comme vous l'avez également déjà relayé sur vos ondes, je me bats aussi pour une représentation beaucoup plus importante de l'Outre-mer en général dans la grille des programmes de France Télévisions, et notamment de France Ô.

Je me tiens donc à votre disposition dès mon retour, à la fin du mois de novembre, pour une rencontre avec l'intersyndicale, ou plus rapidement pour un entretien téléphonique, si vous le jugez nécessaire. Merci de vous rapprocher alors de mon secrétariat à la permanence.

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 73 03

TELECOPIE

01 40 63 78 74

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Bien à vous,

Annick GIRARDIN